

TERRITOIRES D'ENGAGEMENT



Avec Territoires d'engagement, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) vous accompagne pendant trois ans, pour vous aider à faire de la culture de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale, une seconde nature dans le fonctionnement des acteurs territoriaux.

UN ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

pour coopérer avec les acteurs locaux

La démarche « Territoires d'engagement » part d'une intuition partagée par les élus locaux et leurs équipes : **la reconquête de la cohésion sociale passe par la coopération territoriale et l'engagement des citoyens.**

Cet engagement s'épanouit autant grâce au soutien public aux initiatives propres à la société civile (mouvement associatif, bénévolat), qu'à travers des coopérations entre société civile et institutions (participation citoyenne, partenariats).

Aux acteurs territoriaux volontaires (communes, EPCI, départements), l'ANCT propose de faire s'exprimer durablement, sur leur territoire, le potentiel citoyen au service de la cohésion territoriale.

LE + POUR LES ACTEURS TERRITORIAUX

- Une **mise en action sans appel à projet standardisé**, une contractualisation pensée localement et construite par étape.
- Un **financement à 100%**, par l'ANCT, de l'accompagnement mis en œuvre dans le cadre de Territoires d'engagement (formation & conduite du changement pour les élus, agents, partenaires et habitants ; conception partagée de projets d'engagement ; appuis et relais sur le terrain).
- Un **appui stratégique de l'ANCT** pour la conception du parcours, la mise en lien avec des prestataires de confiance, la supervision générale de l'accompagnement, le croisement de regards et d'expériences avec d'autres collectivités.

UN CHEMINEMENT ADAPTÉ

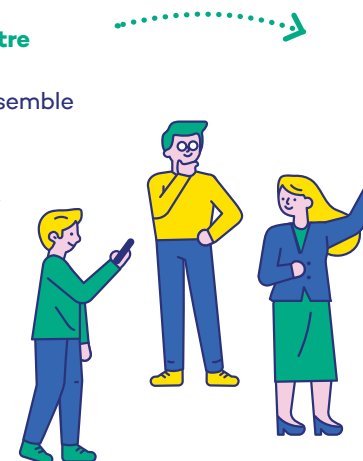
propre à chaque territoire

L'ANCT propose des accompagnements sur 3 ans, propres à chaque territoire, pour faire évoluer en profondeur la culture et les modes de fonctionnement des acteurs locaux, en fondant la coopération et l'engagement citoyen sur des compétences territoriales, des savoir-faire partagés localement.

LES ÉTAPES DU CHEMINEMENT

1 La rencontre du territoire

pour poser ensemble un diagnostic des enjeux d'engagement



2 Le cheminement

- **Un programme** sur 3 ans de formation et de conduite du changement
- **Le développement** de projets d'engagement citoyen pour apprendre en agissant
- **La mobilisation** d'appuis et relais sur le terrain

3 Le temps de la supervision, des bilans réguliers et des célébrations



Pour chaque projet territorial, un interlocuteur privilégié et une équipe opérationnelle sont identifiés localement. En parallèle, une instance de pilotage stratégique est développée, en s'appuyant si possible sur une instance de gouvernance existante.

COLLECTIVITÉS

vous êtes inspirées ?

Vous avez comme objectif de travailler différemment avec les habitants et la démarche « Territoires d'engagement » correspond à votre philosophie d'action ? **Contactez-nous !**

Nous viendrons vous rencontrer sur votre territoire puis nous vous proposerons de signer une « Charte d'accompagnement », présentant un plan d'accompagnement financé chaque année, par l'ANCT, par voie de subventionnement.



Contacts :

matthieu.angotti@anct.gouv.fr

morgane.luraski@anct.gouv.fr